



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 7 décembre 2023

Visite par le préfet de la Martinique du pôle de contrôle aux frontières du service de l'alimentation de la DAAF Martinique

Jean-Christophe BOUVIER, préfet de la Martinique, a visité ce mercredi 6 décembre 2023 le pôle de contrôle aux frontières (PCF) du service de l'alimentation de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF). Ce service est chargé **des contrôles à l'importation vétérinaire et phytosanitaire** sur les marchandises entrant sur le territoire de la Martinique.

A cette occasion, le préfet a participé aux côtés des agents de la DAAF à un contrôle de marchandises.

L'objectif principal de ces contrôles, est la **prévention de l'introduction d'agents pathogènes afin de protéger la santé du consommateur, des cheptels, des animaux de compagnie et des végétaux** (cultures et écosystèmes).

Le PCF assure **au port et à l'aéroport, les contrôles vétérinaires** à l'importation des **produits d'origine animale, des animaux vivants, des aliments pour animaux** d'origine non animale ainsi que les **contrôles phytosanitaires** à l'importation de **végétaux et de produits végétaux**. Cette mission de contrôle s'effectue en amont des opérations de dédouanement. Tous les services de l'État travaillent en étroite coopération pour garantir également une **circulation la plus fluide possible des marchandises**.

Cette activité de contrôle des importations du PCF est continue tout au long de l'année et a représenté **en 2022, 6 640 contrôles de produits végétaux et 399 de produits animaux**.

Le pôle a également pour mission de délivrer des certificats phytosanitaires à l'exportation et participe toutes les semaines au contrôle sanitaire du poisson frais en provenance de pays tiers. Les prochains aménagements du Grand Port Maritime de la Martinique visent à adapter et agrandir les locaux du PCF. Ils permettront ainsi d'obtenir un agrément ouvrant la voie à de nouvelles opportunités de marché pour les entreprises locales, par exemple le réexport de denrées d'origine animale transformées en Martinique.